

Crédits bancaires

Nouvelle progression des encours globaux de crédits

En Bretagne, l'examen des encours de crédits au 31 décembre 2017 montre une progression sensiblement plus forte qu'en 2016 (+ 6,0 % après + 2,2 %) et à un rythme supérieur à celui observé au plan national (+ 5,0 %). Bien que la part des crédits à l'habitat se soit encore accrue de 0,2 %, l'écart avec le niveau France entière s'est un peu réduit (+ 4,5 % contre + 5,1 % en 2016).

Patrick ROLANDIN, Banque de France - Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

Près de 95 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de presque 5,4 milliards d'euros sur l'année 2017, l'encours global des financements, accordés par les établissements de crédit présents dans la Région, a atteint 95,5 milliards d'euros. Le poids de la Bretagne dans le total des encours nationaux augmente très légèrement à 4,8 % et elle occupe toujours la neuvième position entre les Pays de la Loire (5,2 %) et la Normandie (3,7 %).

Les « crédits à l'habitat », en progression de 6,4 % sur un an, représentent en Bretagne 59,7 % du total des encours, soit 4,5 points de plus qu'au niveau national (*figure 1*). En Bretagne, le poids des « crédits à l'équipement », dont la part dans l'encours global a reculé de 2,2 % à 29,1 %, demeurent conséquents au regard de la situation qui prévaut au niveau national (+ 5,2 % à 23,9 %). A contrario, avec 10,8 % de l'encours global, la part des crédits « court terme » en région progresse (+ 0,4 %), tout en se situant toujours largement en deçà du pourcentage national (19,8 %).

Une hausse des encours résultant, une nouvelle fois, principalement de la croissance des crédits à l'habitat

En 2017, la croissance de 6,0 % des encours globaux (*figure 2*) a été, comme les années précédentes, en majeure partie imputable, du fait de leur poids, à l'augmentation des crédits à l'habitat (+ 6,4 % après + 4,8 % en 2016). Il convient également de relever la progression de crédits de trésorerie (+ 12,5 %) et un rebond des crédits « à l'équipement » (+ 3,8 % après - 2,9 % en 2016). Au niveau national, ces différentes composantes ont évolué différemment de celles de la Bretagne : c'est ainsi que l'on note une progression des crédits à l'habitat très légèrement supérieure (+ 6,6 %), un développement plus important des crédits « à l'équipement » (+ 4,8 %) et surtout une hausse beaucoup moins marquée des crédits de trésorerie (+ 2,8 %). Enfin, sans changement, les crédits à l'exportation sont restés marginaux (moins de 0,03 % du total des encours régionaux).

L'encours de crédit « aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles » en Bretagne s'est nettement accru en 2017 : + 5,1 % (rappels : + 1,0 % en 2016 et + 3,9 % en 2015).

Sans changement par rapport à 2016, le département d'Ille-et-Vilaine porte 37,0 % des encours totaux de la région. Viennent ensuite le Finistère qui a vu sa part s'apprécier (+ 0,2 point à 26,5 %), le Morbihan stable à 20,8 % et les Côtes-d'Armor en très léger repli à 15,7 % (- 0,1 point). Comme précédemment, cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie ainsi qu'à l'évolution de l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

LEXIQUE

S.N.F. : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances)

E.I. : entrepreneurs individuels

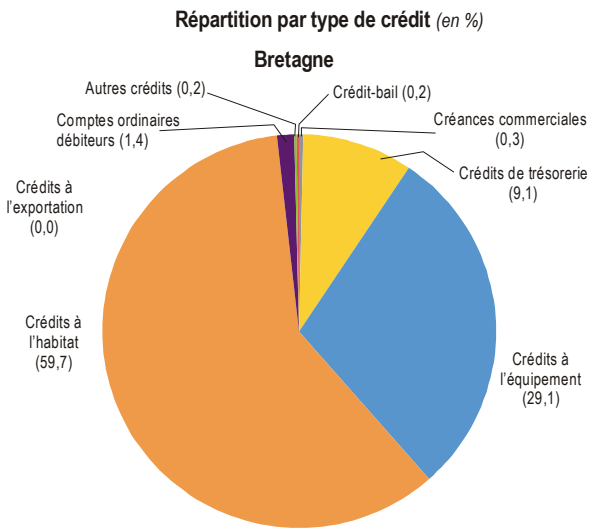
Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents

Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts, ...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F., E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...)

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F., E.I., administrations et autres entités économiques.

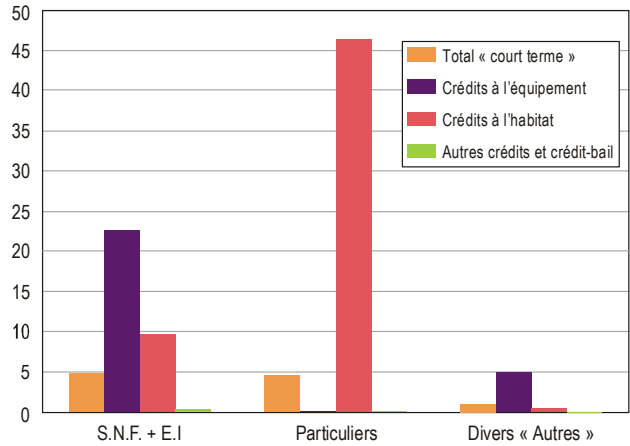
Crédit-bail : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.

1 De façon stable, les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent près de 89 % du total des encours en Bretagne

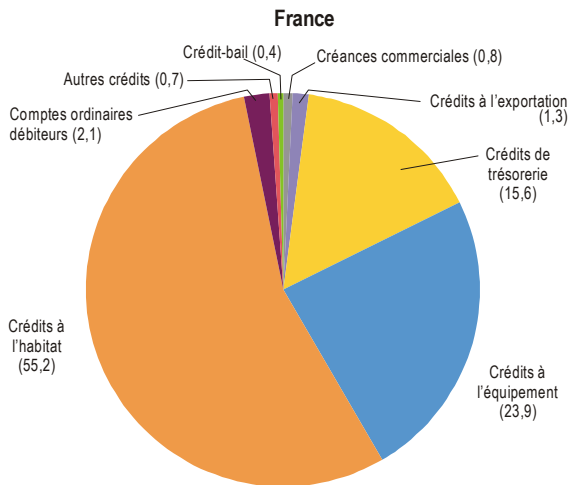


2 Progression des encours de crédits de 6 % en un an

Les encours de crédits au 31/12/2017 en Bretagne (en milliards d'€)



Source : Banque de France.



Source : Banque de France.